

LD^P

LA LETTRE DU PRÉSIDENT aux correspondants CSF

#145

Novembre / Décembre
Janvier 2019

LA VISION DU CSF

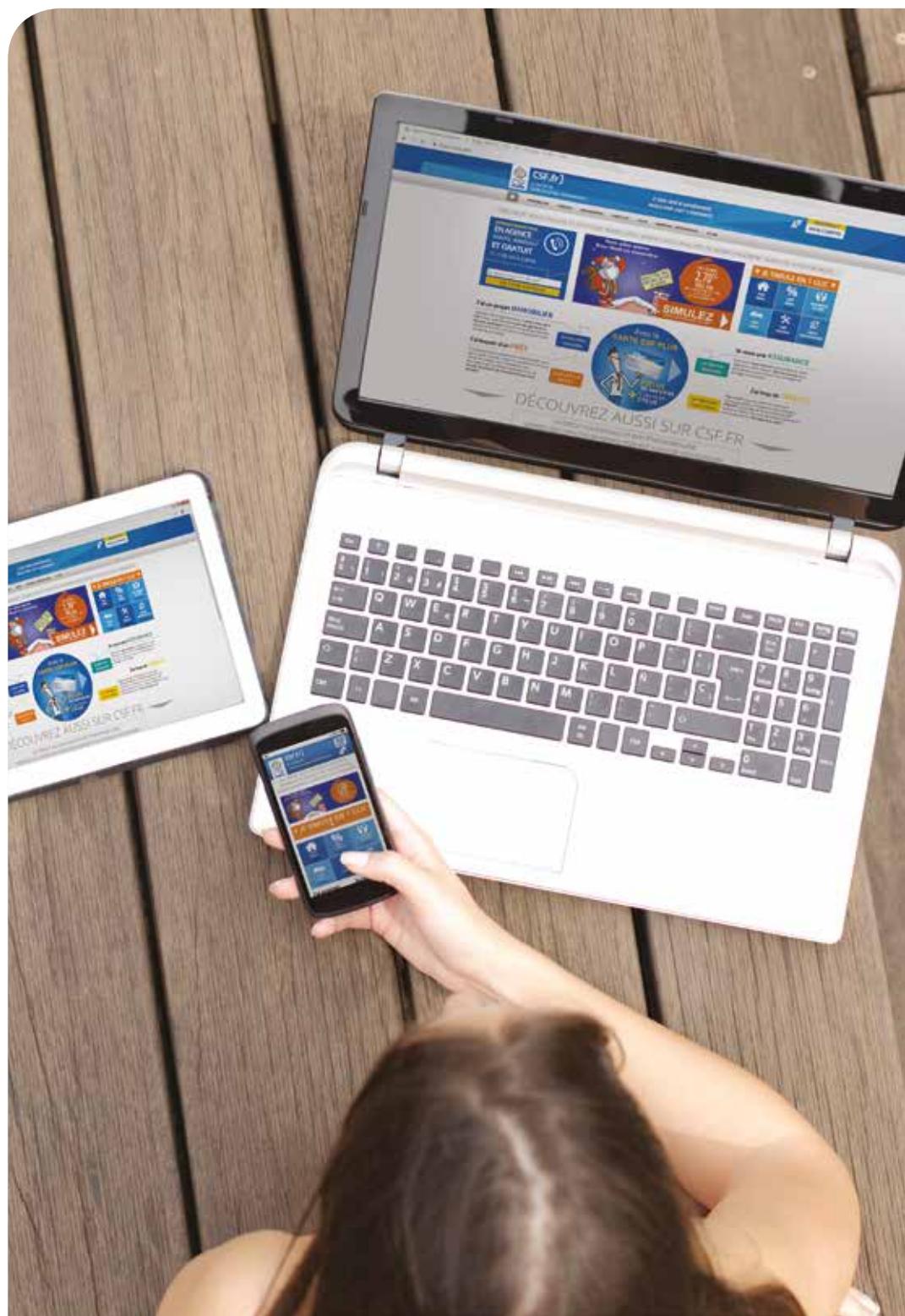
Le CSF,
sous le signe
de la modernité.

VIE ASSOCIATIVE

Le conseil,
au cœur des
établissements.

SERVICE AUX ADHÉRENTS

Des envies de soleil ?
Découvrez notre offre
Le Petit Pals !





édito

Une longueur d'avance

par Jean-Marie ALEXANDRE
Président du CSF

Le CSF a fait le choix de mettre au service de ses adhérents les technologies les plus actuelles. Un nouveau Schéma directeur des systèmes d'information, des investissements majeurs dans l'informatique et les technologies de communication vont faciliter les relations avec chaque adhérent.

Il s'agit de simplifier l'accès aux services du CSF. Smartphone, ordinateur, téléphone : chacun doit pouvoir passer de l'un à l'autre. La fluidité sera la règle. Et pour ceux qui ne sont pas adeptes de ces nouveaux outils, le contact humain sera toujours privilégié.

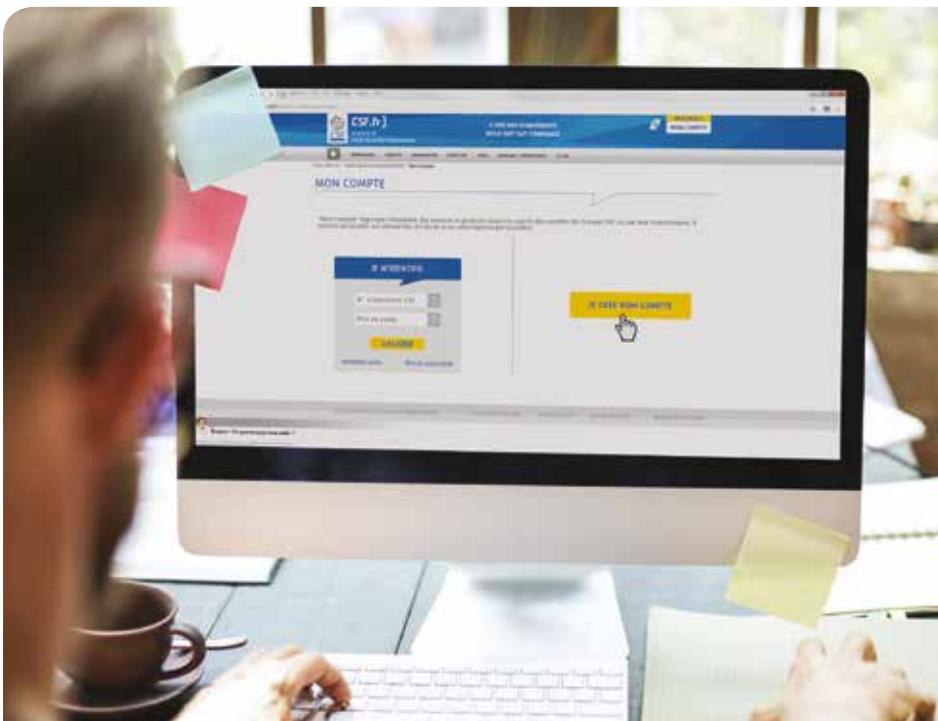
Les conseillers compétents que nos adhérents peuvent rencontrer prendront appui sur un système informatique repensé.

Une longueur d'avance : pour ses adhérents, le CSF entend bien garder l'avantage !

CSF - Siège social : 9 rue du Faubourg Poissonnière - 75313 Paris CEDEX 09 - Association loi 1901 - © Photos Service communication - Adobe Stock - Illustrations : Régis Faller. Directeur de la publication : Jean-Marie Alexandre. Impression : PRT France, 2 impasse de la Noisette - ZAC des Godets - 91370 Verrières-le-Buisson. ISSN : 2493-3430. Novembre 2018.

Sous le signe de la modernité

Les usages évoluent à la même vitesse que les technologies du numérique. Faire vite. Faire simple. Nos adhérents partagent les attentes de tous les Français. Le CSF y répond en enrichissant l'espace « Mon compte » réservé aux internautes.



▲ Mon compte disponible dès la page d'accueil du site www.csf.fr

Que ce soit sur votre portable ou sur votre ordinateur de bureau, une icône doit attirer votre attention. Il s'agit de celle qui va vous permettre de créer votre compte sur le site du CSF. **Tous les internautes peuvent ouvrir un compte sur csf.fr**. Les adhérents bien sûr, mais aussi les visiteurs occasionnels. Vos informations personnelles y sont résumées. Vous avez la possibilité de les mettre à jour, notamment votre courriel ou votre numéro de téléphone. Si vous avez rendez-vous avec un de nos conseillers, vous retrouvez sur votre compte le jour, l'heure, l'adresse connectée à la carte Google, le nom du conseiller que vous rencontrerez et les pièces à apporter. Pour certains crédits ou assurances détenus, vous visualisez une synthèse de vos produits. Pour l'adhésion-cotisation au CSF, tous les services sont répertoriés associés au canal de contact pour les utiliser. Vos projets en cours sont également repris. Et, **nouveauté**, vous avez désormais la possibilité de déposer et retirer des pièces sur votre compte. Celles-ci seront prises en charge par le service du CSF concerné qui traitera votre demande. Une notification apparaît à côté de l'icône de votre compte pour vous informer de l'état d'avancement. Soyons concret. Votre administration bénéficie d'un accord de partenariat avec le CSF et vous voulez profiter du prêt à taux réduit auquel vous avez droit. Vous vous connectez sur votre compte. Vous cliquez sur « Nouvelle demande ».

Un menu déroulant vous permet de sélectionner la bonne rubrique « Prêt bonifié employeur ». Il vous suffit alors de déposer les pièces demandées, comme, par exemple, votre pièce d'identité, votre attestation d'éligibilité ou votre justificatif de domicile. Celles-ci sont attribuées à votre conseiller qui pourra instruire votre dossier de prêt. Sur votre compte, vous voyez où en est votre dossier, s'il a été « transmis », « pris en charge », « traité ». Prenons un autre exemple. Grâce à votre cotisation au CSF, l'assurance scolaire est gratuite pour vos deux enfants. **Vous désirez adresser à l'école l'attestation scolaire** prouvant que vos enfants sont couverts. Via votre compte, vous cliquez sur « Nouvelle demande ». Le menu déroulant vous permet de dire que la demande concerne votre contrat de cotisation au CSF. Vous sélectionnez « Attestation scolaire ». La réponse est immédiate. Un lien apparaît dans la réponse. Il ne vous reste plus qu'à imprimer ou à télécharger les attestations en question. Rapidité et efficacité. **Les nouvelles technologies ne suppriment pas les rapports humains** ! Un conseiller sera toujours à votre écoute et à celle des adhérents dans votre agence ou votre point-rencontre. ■

MON COMPTE EN CHIFFRES

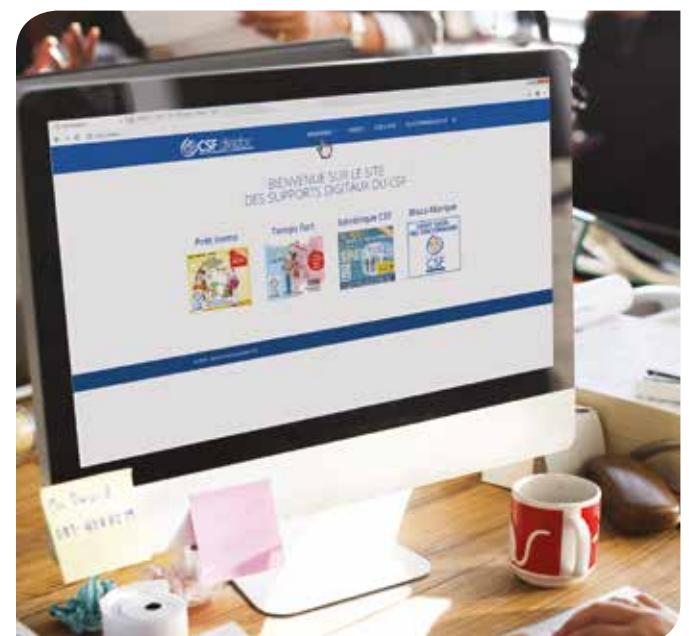
-  **1 000** ouvertures de compte par semaine
-  **146 000** personnes ont ouvert un compte
-  **115 000** ont utilisé leur compte

Le CSF s'affiche sur les intranets

Depuis sa création en 1955, le CSF a fait le choix de se faire connaître dans les administrations via ses correspondants bénévoles. Mais comment être présent ? Mettre à disposition des dépliants, afficher des informations dans les lieux de passage. Oui, cela reste important et efficace. Mais les usages changent.

La communication digitale est une réalité. Il ne faut pas l'opposer à la communication papier. Elle est complémentaire. La logique poursuivie par le CSF est **d'accompagner les mutations, voire de les devancer**. C'est le cas avec un nouvel applicatif mis à la disposition des conseillers. Son nom : Digidoc. Tout est parti d'un constat. **Les agents s'informent de plus en plus via l'intranet de leur établissement**. L'information du CSF peut y être relayée. Mais comment faire pour qu'elle soit toujours à jour ? Quel visuel y associer ? Comment aider nos correspondants, pas forcément spécialistes du web, dans leur relation avec leurs responsables intranet ? Avec l'outil Digidoc, le conseiller sélectionne la communication souhaitée par son correspondant : prêt immobilier, prêt bonifié, message générique CSF, etc. Il choisit le format du visuel : carré, rectangulaire... Il renseigne l'établissement dans lequel sera diffusée l'information. Il valide. L'outil va alors créer 2 liens urls. Le premier permettra d'appeler la bonne image. Le second conduira à la page Internet appropriée, gérée par le CSF. Ce sont **ces deux liens urls** que le correspondant doit donner au responsable de l'intranet de son établissement. Ce dernier saura les mettre en place sur son site. En cas de doute,

le service Communication digitale du CSF pourra le renseigner. Ces deux liens urls une fois installés sur l'intranet, **il n'y a plus d'interventions à faire**. C'est au CSF que s'actualise le visuel et la page d'atterrissement. L'agent bénéficie toujours de l'information à jour. ■



▲ Avec Digidoc, l'administration choisit la bannière du CSF à insérer sur son Intranet.



Le conseil au cœur des établissements

À l'invitation d'administrations ou d'établissements publics, le CSF organise des Permanences Conseil. L'objectif : informer les agents sur leurs projets immobiliers.

Le CSF le constate tous les jours. Les agents sont de plus en plus sollicités. Les rythmes de travail s'emballent. Le temps manque pour préparer les projets personnels. Et pourtant. Acquérir un logement demande un certain investissement. Il faut comprendre les dispositions d'un crédit immobilier. Réfléchir à la couverture d'assurance emprunteur. Comparer les offres. Vérifier les garanties. Fréquemment, les agents sont obligés de poser des demi-journées de congés pour entreprendre ces démarches. Conscient de ces contraintes, le CSF multiplie les **Permanences Conseil au sein même des administrations ou des établissements publics**. À l'invitation des Ressources Humaines, des Comités d'entreprise ou des services sociaux, le CSF détache des conseillers pour qu'ils puissent se rendre sur site. Un bureau est mis à leur disposition. Les conseillers Créserfi, la société de financement du CSF, rencontrent les agents au cours d'un rendez-vous personnel d'une demi-heure. Ce premier contact permet de présenter les différentes étapes d'un projet immobilier. Il conduit aussi à répondre aux questions spécifiques des agents. L'agenda est tenu par l'établissement qui nous accueille suite à la communication qu'il a faite pour annoncer la Permanence Conseil du CSF dans ses locaux. Si le projet de la personne est bien avancé, un 2^e rendez-vous est alors fixé dans une agence du Groupe CSF pour finaliser le plan de financement. Démarré récemment le concept des Permanences Conseil est très bien accueilli. **Il permet aux agents de gagner du temps.** Les premières Permanences se

sont tenues dans différents secteurs de la Fonction publique : ministère des Affaires étrangères, Secrétariat Général de la Défense et de la Sécurité Nationale, Hôpital Rothschild... Si vous souhaitez organiser ce type de Permanence, parlez-en à votre conseiller. ■



▲ Forum Logement organisé par le CSF au CHU de Clermont-Ferrand.

Nouvelle présidente dans la Drôme

Très régulièrement, correspondants ou adhérents souhaitent s'impliquer davantage aux côtés de l'association CSF. C'est le cas de Marie-Claire Mastorakis qui vient de prendre ses fonctions de présidente de la Commission départementale de la Drôme.



▲ Marie-Claire MASTORAKIS, Présidente de la Commission départementale de la Drôme.

Dans une grande majorité de départements, le CSF peut compter sur des présidents et vice-présidents de Commission départementale. Ils (ou elles) s'investissent autour d'un **contrat associatif basé sur 3 engagements**. Le premier consiste à aider les équipes professionnelles à faire connaître le CSF au sein des administrations et établissements publics. Le deuxième revient à participer à l'organisation des Commissions départementales. Le troisième à promouvoir la Fondation CSF. **Marie-Claire Mastorakis, nouvelle présidente de la Commission départementale de la Drôme**, entend bien s'atteler à ces tâches. « *À moyen terme, je souhaite tout simplement faire connaître les services du CSF auprès des collaborateurs de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Drôme, ses actions sur le terrain mais aussi ses valeurs, nous explique-t-elle. Et de façon plus générale, au travers de* ses actions et services, faire la promotion de l'association au niveau de mon territoire ». Adhérente au CSF depuis 5 ans, c'est Hervé Coulmont, Secrétaire général du CSF, qui lui a fait découvrir le CSF. « *À titre personnel, j'ai eu besoin d'aide de façon ponctuelle dans des domaines divers, et le CSF a toujours répondu de manière efficace et professionnelle*, complète Marie-Claire Mastorakis. *D'un point de vue professionnel, la situation préoccupante des Chambres de Commerce m'a amenée à m'interroger sur mon rôle à jouer. La préservation et la défense du Service Public sont un enjeu majeur. C'est dans ce sens que je souhaite donner de mon énergie* ». ■

Une Fondation d'entreprise pour promouvoir le service public.

10 ans déjà que la Fondation d'entreprise Crédit Social des Fonctionnaires finance des projets sociaux portés par des fonctionnaires, des administrations, des associations, et accompagne des actions visant à promouvoir le service public (colloques, publications, rencontres...). Cet anniversaire était aussi l'occasion de mettre en avant tous ces projets dans une nouvelle plaquette que votre conseiller se fera un plaisir de vous remettre à votre demande. ■



▲ La nouvelle plaquette de la Fondation CSF.



▲ 5 logements, modernes, offrant confort et tranquillité au cœur de la Costa Brava.

Découvrez Le Petit Pals, sous le soleil Catalan.

Et si vous pensiez à réserver vos prochaines vacances au chaud, pour oublier la grisaille hivernale ? Pour ce faire, le CSF a fait l'acquisition de la Résidence de vacances " Le Petit Pals ". Profitez vite des plages ensoleillées de la Costa Brava et d'une réduction exceptionnelle de 15% !

BIENVENUE AU VILLAGE MÉDIÉVAL DE PALS

Un peu d'histoire et de géographie : la vieille ville de Pals est située sur une petite montagne. L'un des éléments les plus représentatifs de la localité, est la Tour des Heures, superbe exemplaire de tour romane ronde, ainsi que l'église de Sant Pere, qui présente une curieuse succession de styles s'étendant de l'art roman au XVIII^e siècle. Le point culminant de cette ascension est le mirador de Pedró, d'où l'on peut apprécier les îles Medes, le massif du Montgrí, le Canigou et la chaîne de l'Albera. Pause photos. Outre les remparts et le tracé médiéval des rues pavées de Pals, vous ne manquerez pas de remarquer les détails des fenêtres gothiques, des arcs, des puits, des seuils de porte, et de savourer toute une série de petits recoins qui regorgent de richesses historiques et artistiques.

DES APPARTEMENTS TOURISTIQUES ÉQUIPÉS COMME À LA MAISON

L'établissement touristique Le Petit Pals, est un ensemble accueillant, constitué de **5 appartements de différentes tailles, pouvant recevoir jusqu'à 6 personnes, le tout entièrement restauré**. Leur décoration est conviviale et moderne, grâce à une architecture contemporaine qui respecte les matériaux locaux utilisés traditionnellement dans la région, tels que la pierre de taille et le bois des poutres apparentes. Les appartements sont équipés de la climatisation, de wifi, d'un coin salle de séjour avec un canapé-lit confortable dans le salon, d'une TV à écran plat, d'une cuisine équipée d'un frigo, d'un micro-onde, machine à café, de plaques vitrocéramiques, sèche-cheveux et d'un lave-linge/sèche-linge... bref tout le confort moderne nécessaire qu'on aime retrouver chez soi, comme en vacances.



LES AVANTAGES DE NOTRE OFFRE LE PETITS PALS

- -15% pour nos correspondants.
- Des appartements équipés refaits à neuf.
- Prêt de draps & serviettes compris.
- Un service de ménage en fin de séjour.
- Le WI-FI gratuit.
- La TVA et les taxes de séjour compris.



UNE LOCATION IDÉALEMENT SITUÉE

La ville médiévale de Pals est située sur la Costa Brava, à 47 km de l'aéroport de Gérone et 141 km de l'aéroport de Barcelone El Prat. L'ensemble des appartements Le Petit Pals, est situé calle Enginyer Algarra 8/10, à cinq minutes à pied de la vieille ville, authentique bijou architectural. **Un véritable havre de paix en plein cœur de la Costa Brava.** Cette charmante ville avec ses rues pavées, ses boutiques d'artisanat, ses restaurants traditionnels et ses bars, est un endroit idéal à visiter en Catalogne, en couple ou bien en famille. Enfin, n'oublions pas ses plages qui incitent au farniente, qui se situent à seulement 5 km, telle la magnifique Playa de Pals et ses 3 km de long !

CONDITIONS DE LOCATION : -15% POUR VOUS !

Une offre à ne pas rater : profitez de -15% sur votre location en tant que correspondant CSF ! Ensuite, organisez votre arrivée à l'heure de votre convenance : vous retirez votre clef dans notre distributeur automatique avec le code communiqué avant votre départ. Les arrivées se font à partir de 14h. Attention, bon à savoir : nos amis les animaux ne sont pas acceptés. ■

Avec la Carte CSF, bénéficiez du Service Voyages !

CRAQUEZ POUR LE SERVICE
CSF VOYAGES À LA CARTE !

CSF VOYAGES, CE SONT DES RÉDUCTIONS
TOUTE L'ANNÉE, AVEC DES OFFRES
« COUPS DE CŒUR ».

Les réservations y sont simples et le paiement
sécurisé. CSF VOYAGES apporte aussi un
service à la carte. Au téléphone,
des spécialistes voyages vous répondent.

Vos échanges vont leur permettre
de vous faire une proposition de séjours
personnalisée, tant sur le transport que
sur l'hébergement. Une fois le devis signé,
les prix sont fermes et définitifs.

C'est important car les compagnies aériennes
ont le droit de répercuter l'impact de la
hausse du kérósène sur ses clients.

Il en va de même pour les taux de change
des monnaies. Votre budget est ainsi maîtrisé.

VOS AVANTAGES CSF VOYAGES

- Des voyages à la carte conçus avec l'aide de spécialistes.
- Des prix fermes et définitifs dès la réservation.
- Un suivi personnalisé avant, pendant et après le voyage.

COMMENT UTILISER CE SERVICE ?

CE SERVICE EST RÉSERVÉ AUX DÉTENTEURS
DE LA CARTE CSF OU DE LA CARTE CSF PLUS.

Le site dédié CSF-voyages est disponible
pour tous les adhérents à jour de leur
cotisation. L'adresse de ce site dédié
est disponible sur l'espace
« Mon compte » de www.csf.fr.

CSF VOYAGES est un service de la carte CSF opéré par
La Boutique Des Vacances - Service Clientèle CSF-Voyages
9, rue de Chanzy - 62000 ARRAS - Tél. : 03 21 21 06 60
email : csf-voyages@lbdv.fr - SARL au capital de 7 500 euros
Immatriculation IM 080 13 0002. Offre soumise à conditions,

Pour plus de détails sur les services de
la Carte CSF et CSF Plus : www.csf.fr



CRÉDIT SOCIAL DES FONCTIONNAIRES

POUR VOTRE PRÊT IMMOBILIER

C'est la nouvelle boutique à la mode ?

Non, la super offre du groupe CSF !

500 €*
REMBOURSÉS

SUR VOTRE
PREMIÈRE
MENSUALITÉ

DU 2 JANVIER AU 31 MARS 2019



PRENEZ RENDEZ-VOUS AU

01 53 36 10 40

(coût d'un appel local)

CRÉSERFI

Société de financement du CSF

Caution / Crédits



Rendez-vous sur

CSF.FR



* L'Association CSF vous rembourse 500 € sur votre première mensualité. Offre réservée aux adhérents/cotisants du CSF pour un prêt immobilier principal d'au moins 80 000 €. La 1^{re} demande de financement du prêt immobilier principal doit être éditée et signée entre le 2 janvier et 31 mars 2019 pour un prêt instruit par le conseiller CRÉSERFI sur cette même période. Offre soumise au financement de l'acquisition de votre résidence principale par l'intermédiaire de CRÉSERFI. Seront remboursés les 100 premiers dossiers éligibles comprenant une copie de l'attestation de l'acte de vente réalisée chez le notaire et un RIB d'un compte actif à la date du remboursement. Pour cela, vous devez déposer ces pièces sous votre espace adhérent « mon compte » accessible sur le site www.csf.fr, dans la rubrique « Prêt immobilier : offre spéciale 500 € offerts », au plus tard le 01/09/2019. Le remboursement sera effectué par virement fin septembre 2019. Pour créer votre compte, il suffit de cliquer en haut à droite sur l'icône « NOUVEAU MON COMPTE » sur www.csf.fr, puis sur « Je crée mon compte » et de remplir les champs demandés.

CRÉSERFI, la société de financement du CSF (SA au capital de 56 406 136 € - RCS Paris B 303 477 319 - courtier d'assurances inscrit à l'ORIAS sous le n° 07 022 577 (www.orias.fr) - Siège social : 9 rue du Faubourg Poissonnière 75008 Paris) et ses partenaires prêteurs vous proposent les prêts immobiliers. Les propositions de crédit sont réservées aux adhérents du CSF. Elles restent sous réserve d'acceptation de CRÉSERFI et de ses partenaires prêteurs, après étude de leur situation financière. Les partenaires prêteurs de CRÉSERFI sont : **La Banque Postale** (SA au capital de 4 046 407 595 €) - siège social et adresse postale : 115 rue de Sèvres - 75275 Paris Cedex 06 - RCS : Paris 421 100 645 - Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 023 424 ; **LCL** (SA au capital de 1 847 860 375 € représenté par 356 507 037 actions entièrement libérées - siège social : 18 rue de la République 69002 Lyon - siège central : 19 boulevard des Italiens 75002 Paris - RCS Lyon B 954 509 741 - Siren 954 509 741 - N°ORIAS 07 001 878 (www.orias.fr) ; **Crédit du Nord** (SA au capital de 890 263 248 € - siège social : 28 place Rihour 59800 Lille - siège central : 59 boulevard Haussmann 75008 Paris - RCS Lille 456 504 851 - N°ORIAS 07 023 739 (www.orias.fr) ; **Société Générale** (SA au capital de 1 009 897 173,75 € - RCS Paris B 552 120 222 - Siège Social : 29 Boulevard Haussmann 75009 Paris - ORIAS n°07 022 493 (www.orias.fr) ; **CIC** (SA au capital de 608 439 888 € - Siège social : 6 avenue de Provence 75009 Paris - RCS Paris 542 016 381 - N°ORIAS 07 025 723 (www.orias.fr). La liste complète des partenaires est consultable sur le [csf.fr](http://www.csf.fr).

Conformément à la loi, aucun versement de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé d'un particulier avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent. L'emprunteur d'un crédit immobilier dispose d'un délai de réflexion de 10 jours. La vente est subordonnée à l'obtention du prêt. S'il n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes perçues.

CRÉSERFI intervient en qualité d'intermédiaire de crédit non exclusif de plusieurs établissements de crédit. Il apporte son concours à la réalisation d'opérations de crédit sans agir en qualité de prêteur. Les offres d'assurance sont proposées par CSF Assurances - SARL de courtage d'assurances du CSF au capital de 450.000 € - RCS Paris B 322 950 148 - N°ORIAS 07 008 834 (www.orias.fr) - siège social : 9 rue du Faubourg Poissonnière 75313 Paris cedex 09.

Les offres d'assurance sont proposées par CSF Assurances - SARL de courtage d'assurances du CSF au capital de 450.000 € - RCS Paris B 322 950 148 - N°ORIAS 07 008 834 (www.orias.fr) - siège social : 9 rue du Faubourg Poissonnière 75313 Paris cedex 09.

Le Crédit Social des Fonctionnaires est une association loi 1901, siège social : 9 rue du Faubourg Poissonnière 75313 Paris cedex 09. Pour adhérer au CSF et profiter de tous les services et avantages sélectionnés pour vous, il suffit d'acquitter un droit d'entrée unique et une cotisation annuelle (tarifs en vigueur consultables sur www.csf.fr). Et pour plus d'avantages, optez pour les services C'Plus (tarifs en vigueur consultables sur www.csf.fr).

GROUPE CSF : SERVICES AUX ADHÉRENTS • CRÉDITS • ASSURANCES • ÉPARGNE Crédit Social des Fonctionnaires, association / Créserfi, société de financement du CSF / CSF Assurances, société de courtage d'assurance du CSF / Progetris, société de conseil en gestion de patrimoine du CSF.